



## Direction des Ressources humaines et de la Formation

janvier 2019

### ***Structure d'accueil***

La direction des Ressources humaines et de la Formation du Sénat est chargée :

- de procéder au recrutement des fonctionnaires par l'organisation de concours et au recrutement des personnels contractuels ;
- d'accompagner les membres du personnel du Sénat dans la gestion de leurs carrières et de leurs parcours professionnels et d'assurer la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences ;
- de coordonner et d'animer le dialogue social avec les organisations professionnelles et syndicales, et d'assurer le secrétariat des instances du dialogue social ;
- d'élaborer et de mettre en œuvre le programme de formation continue des membres du personnel du Sénat ;
- d'organiser et d'assurer le déroulement des sessions de l'Institut du Sénat, programme destiné à mieux faire appréhender par une vingtaine de personnalités les modalités du travail parlementaire et les enjeux du bicamérisme.

### ***Descriptif du stage proposé***

Le stagiaire sera chargé d'épauler la direction principalement dans :

- l'organisation et la mise en œuvre des formations destinées aux membres du personnel (recueil des besoins, inscriptions, relations avec les organismes prestataires, suivi et évaluation) ;
- les réflexions relatives aux évolutions réglementaires concernant la formation au Sénat ;
- l'organisation et le déroulement de la quatrième session de l'Institut du Sénat ;
- l'accueil de stagiaires issus d'institutions partenaires du Sénat (relations avec les auditeurs et les intervenants, appui logistique, aide à la rédaction de rapports) ;
- la passation de marchés publics dans différents domaines (formation, recrutement) ;
- le recrutement et la gestion des contractuels, des apprentis et des stagiaires.

Il pourra également être chargé d'effectuer des recherches juridiques sur des questions ponctuelles, de rédiger des synthèses et de proposer des solutions aux difficultés rencontrées par la direction des Ressources humaines et de la Formation et les autres directions du Sénat.

Rémunération selon la réglementation en vigueur.

Le stage débutera idéalement **au cours du mois de janvier 2019**, pour une **durée maximale de six mois** en fonction des disponibilités du candidat. Il s'effectuera à temps plein, des aménagements étant possibles pour permettre à l'étudiant de satisfaire aux exigences liées à son cursus.

### ***Profil recherché***

- Étudiant en master I ou II en droit public ou sciences politiques, avec des connaissances solides en droit, notamment administratif ;
- Rigueur, très solides capacités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse ;
- Excellentes capacités relationnelles, autonomie, faculté d'adaptation, discrétion.

### ***Candidatures***

Les candidats sont invités à transmettre leur CV et leur lettre de motivation par courriel à l'adresse suivante : [stages@senat.fr](mailto:stages@senat.fr)

En cas de besoin, la direction des Ressources humaines et de la Formation peut être contactée au numéro suivant : 01.42.34.20.89.